L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 15 JUIN 1861.

G. P. WEISSE & Co. — Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville

G. P. WEISSE, P. LIMET. — N. DUFOUR, G. HARRY. — Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans, SAMEDI MATIN, 15 JUIN.

☞ Voir la seconde page, pour:

LA FEUILLETON,
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHÉ AUX BESTIAUX,

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On prélèvera aux porteurs.

A nos Abonnés.

Quelques mutations ayant eu lieu dans le personnel de nos porteurs, nos abonnés à l'année ou à la semaine qui ne recevraient pas régulièrement le journal, sont priés d'en donner avis à l'administration.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co., 42 et 47 Vieille Levée— Chaussures, hommes, voir à nos échantillons.

Par Elie S. Audier, à la Bourse des Marchands et Encanteurs—Une cheminée et blanchisseuse.

Par P. J. Sarr—La nue-propriété au coin des rues Bourgogne et Conti, avec toutes les meubles dessus.

Par R. S. Sykes, 29 rue des Magasins—Orfèvrerie, provisions et liqueurs.

Par C. E. Farrell, à la Bourse des Negociants et Encanteurs—Propriété dans la rue du Bayou.

Par Vincent & Co., à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de la Douane, No 62—Marchandises sèches.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 47—Fabrique à 11 heures, à l'Eau Worthouse rue Fulton—Fusiles, whisky; à 10 heures et demie, à l'Eagle Warehouse, encoignure Julie et Commerce—Bacon.

Soulèvement du Missouri.

Au commencement de la guerre, les journaux républicains ont déclaré qu'il fallait repousser l'alliance des Etats frontières. Pour eux, les Etats qui avaient refusé de fournir leur contingent à la croisade abolitioniste contre le Sud, n'étaient pas mieux que les rebelles et les traîtres, et il fallait leur faire sentir la puissance du bras fédéral. La haine qui perçait dans le langage des organes de l'administration, aurait du suffire à éclairer les Etats à esclaves des frontières sur le sort qui leur était réservé. Mais on leurrait par des traîtres disséminés au milieu d'eux, entravés dans leurs efforts par des politiciens pusillanimes, les patriotes du Maryland, du Kentucky et du Missouri sont restés dans une position par trop compromise de neutralité, et ils n'ont ouvert les yeux à l'évidence que lorsque leurs L'Etats se sont trouvés, pour employer l'expression de la *Tribune*, DANS LES CHAINES.

Actuellement occupé, ses meilleurs citoyens emprisonnés ou proscrits, le sol du Maryland souillé par les soldats du Nord, ses habitants désarmés et privés de tous les droits qui appartiennent à des hommes libres, les lois inconnues, les mandats du premier magistrat de l'ordre judiciaire suspendus par la consigne d'un factionnaire, tout a fait pour réveiller le Kentucky de son sommeil incompréhensible. Il faudra que la coupe des outrages et des injures vienne à déborder pour que cet Etat, comme celui du Missouri se soulève dans un jour de colère et secoue le joug honteux de despotisme militaire.

Les Missouriens sont généralement braves et hardis, unis ils paraissent avoir l'intelligence lente, et les événements, qui viennent d'avoir lieu, prouvent qu'ils sont doués d'une dose de patience à toute épreuve. Ils avaient cependant, un gouvernement qui avait tout d'abord aperçu le but du gouvernement usurpateur de Lincoln. Sa réponse énergique à l'appel des 75,000 hommes est restée dans toutes les mémoires. M'heureusement, il n'a été soutenu dans ses projets ni par la population, ni par la législature. Son inactivité forcée a permis aux agents de Lincoln de recruter des régiments dans la population allemande de St Louis et d'enlever de l'arsenal 20,000 mousquets qui y étaient emmagasinés et qui auraient pu servir à armer les Missouriens. Tout ce que Jackson avait pu faire avant l'arrivée d'une ouvrager l'organisation des milices se fut.

On sait comment le général Lyon, par un coup hardi, sut jeter le trouble dans cette tentative d'o gauleution. L'arrestation soudaine de la brigade du général Frost prit le Missouri par surprise, et, et le peuple n'eût manqué d'armes et d'organisation, l'insurrection eût éclaté sur tous les points. La législature, sous le coup de l'émotion causée par cet outrage inattendu, vota presque à l'unanimité le bill militaire, dont le dernier article terminait depuis quinze jours et aurait eu intérêt des pouvoirs presque dictatoriaux au gouverneur.

N'étant pas encore assez du concours de la population, et n'étant d'ailleurs pas prêt à la lutte, le gouverneur laissa le major general Price faire avec le général Harney un compromis humiliant. Sa proclamation exprime en termes pompeux jusqu'à quel point il consentait à abaisser l'honneur et la souveraineté de l'Etat, pour conserver au Missouri la paix que ses habitants avaient semblé considérer comme un bien plus précieux que la liberté. Mais la destitution brutale du général Harney par Lincoln, et ses refus hautains de sanctionner un arrangement qui compromettait l'alternative d'une soumission à jecte au despotisme le plus odieux ou de recourir aux armes, dernière ressource de tout peuple opprimé.

Le modéré Buchanan ne pouvait hésiter, et son appel à la rendre les fibres des cœurs les plus insensibles. Tout Missourien, qui n'est pas affilié à la secte incendiaire, saisira ses armes et ira se ranger sous la bannière de son Etat à moins d'être le dernier des lâches. Jackson commande 50,000 hommes et il les aura, car un Etat qui compte un million d'habitants ne se met pas subjuguer par les vingt mille autres chiens que Lyon et Blair commandent, et dont les trois quarts sont de pauvres diables qui ne sont enrôlés pour avoir du pain.

Les républicains noirs occupent St-Louis et l'arsenal situé sur les bords du fleuve à six milles au-dessous de cette ville, ils ont un camp retranché à la pointe à l'oiseau en face Cairo, et, par les bateaux à vapeur, ils sont maîtres de tous les points qui sont sur le Mississippi. Nous voyons par nos dépêches qu'un corps de troupes a été envoyé à Jefferson City, capitale de l'Etat, mais que la marche de ces troupes sera arrêtée par l'incendie des ponts. Les colonnes qui s'engageront dans les vallées et les forêts du Missouri ou qui traverseront ses forêts et ses plaines seront exposées à une guerre de guerillas qui les décimera promptement. Si le général Lyon déguerpit St-Louis, il risque de faire éclater dans cette ville une insurrection formidable. Nous ne mettons pas en doute que la pensée du Missouri ne succombe à se délivrer de ses oppresseurs, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer combien il est plus forte la position du Sud si, il y a deux mois, le Missouri se fut prononcé comme il se prononce aujourd'hui.

Avec un corps d'armée de 25,000 hommes à St Louis et un camp retranché en face de Cairo, on tenait en échec tous les Etats de l'Ouest, et on réduisait les forces de Lincoln à Washington aux contingents des Etats du centre et de la Nouvelle-Angleterre. Le général Scott, qui insiste aujourd'hui devant la force de résistance que lui opposent les Etats Confédérés, n'eut pas voulu entreprendre la guerre si, dès le printemps, le Maryland, le Kentucky et le Missouri se fussent montrés disposés à soutenir le choc.

Enfin, le Missouri se lève et peut être ses coups pour être tardifs n'en seront-ils que plus forts! Que le Kentucky suive son exemple! Le Maryland n'attend que l'apparition de nos étendards libérateurs pour se lever comme un seul homme et peut-être dans la mêlée qui va s'engager, les derniers venus seront-ils les premiers comme le dit l'Evangile.

BLOCUS POUR RIRE.—Le *Savannah Republican* du 10 contient ce qui suit :

Nous avons eu à l'occasion quelques visites à notre barre de la part des navires des Etats-Unis. Il en vient un à la fois qui restait un jour ou deux puis disparaissait. Le blocus n'est tout simplement qu'un blocus sur le papier.

LES AMIS DU SUD DANS L'ILLINOIS.—Une lettre datée de Marion et publiée dans le *Journal* d'Evansville dit que Marion est rempli de sécessionnistes qui forcent les abolitionistes à se sauver ou à se cacher, parmi ces derniers est Jefferson Davis et les Etats Confédérés. Ils ont occupé le mail élevé en l'honneur de Douglas et ont chassé l'éditeur du journal local parce qu'il était unioniste. Les lettres demande qu'on envoie un régiment de Cairo pour les mettre à la raison.

LOUISIANA ACADEMY.—Cette institution fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Ouvre allé de la Louisiane, est aujourd'hui en pleine activité. Le directeur a été adjoint des professeurs distingués pour l'enseignement des langues et sciences et modernes, du dessin et de la musique. Un professeur d'escrime est attaché à l'établissement. La réputation bien méritée de M. FERRIER garantit à l'Académie de la Louisiane un succès assuré; et nous recommandons cette institution aux pères de famille. Le local de l'académie se trouve rue Môquel No 79, entre Royale et Bourbon.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Soulèvement du Missouri.

Herman, Missouri, 14 juin.—La milice de l'Etat a une batterie au dessous du confluent de la rivière Osage. Les Missouriens se concentrent à Jefferson City de toutes les directions.

St Louis, 14 juin.—Trois bateaux portant le général Lyon, 500 hommes et de l'artillerie, sont partis pour la rivière Missouri.

Nouvelles de la guerre.

Washington, 14 juin.—Les méridionaux élèvent une batterie à la Pointe Maritime, un mille au-dessous de Creek Aquia. Le Potomac, le Narrow, le Freeborne et le Resolute sont partis pour empêcher qu'on ne finisse la batterie. Ces bâtiments sont armés de pièces de 32.

Hagerstown, 14 juin.—Le général Cadwallader commande à Greencastle. Sa division traversera le Potomac à Williamsport. Le quartier général du général Patterson est à Hagerstown.

Hagerstown, 14 juin.—On se bat à la quatrième écluse. Une compagnie de travailleurs est partie au secours des unionistes. Le président du canal de Chesapeake est allé voir le général Johnston et lui a fait des observations à propos de la destruction des écluses, des bateaux, etc. Les instructions du général Johnson sont de détruire tout ce qui peut être utile aux envahisseurs.

Election du Maryland.

Baltimore, 14 juin.—La Convention d'Etat de la Virginie a signé l'Ordonnance de sécession aujourd'hui.

Des nouvelles reçues ici annoncent que le gouvernement du Missouri a fait un appel de 5,000 hommes pour défendre l'honneur et la souveraineté du Missouri.

Mouvements navals.

New York, 14 juin—Des ordres de Key West disent aujourd'hui que le *Powhatan*, le *Wyandotte*, le *Water Witch* et le *Quaker City* sont dans ces parages.

Le Wyandotte et le Water Witch sont partis pour le fort Pickens.

Ouest Virginie.

Wheelington, 14 juin.—Les délibérations qui ont eu lieu jusqu'à présent indiquent que la Convention poursuivra toutes les mesures publiques de la Virginie vacante. Une résolution à cet effet a été mise à l'ordre du jour de mercredi prochain.

Perte du steamer Canadian.

New York, 14 juin.—Le steamer *Canadian*, parti le 6 de Québec pour Liverpool, n'est pas arrivé à Belle Isle en se hentant. Cette nouvelle a causé de grandes craintes. 200 à 300 personnes ont pris passage dans le steamer.

Proclamation du Général Beauregard.

Camp Pickens, 5 juin 1861.

Proclamation.

Au bon peuple des comptés de London, de Fairfax et de Prince William.

Un tyran sans foi ni sans principes a fait envahir votre sol. Abraham Lincoln, au mépris de tous les liens moraux, légaux, et constitutionnels, a jeté sur un million de vos concitoyens des hordes abolitionnistes qui assassinent et emprisonnent vos concitoyens, confisquent et détruisent vos propriétés, et commettent d'autres actes de violence et d'outrage, trop révoltants et trop contraires à l'humanité pour qu'une plume les énumère. Ces actes, sous les règles de la guerre civilisée sont abandonnés, et ils proclament par leurs actes sinon par leurs bannières que leur art de guerre est "le brutte et butin." Tout ce qui est cher à l'homme—votre honneur et celui de vos femmes et de vos filles, vos fortunes et vos existences sont en jeu dans ce grave conflit.

Au nom des sublimes constitutions des Etats Confédérés pour la cause sacrée de la liberté constitutionnelle et du *self government* pour laquelle nous combattons—au nom de la civilisation et de l'humanité elle même; moi, G. T. BEAUREGARD, général de brigade des Etats Confédérés, commandant du Camp Pickens, à Manassas Junction, vous appelle à vous lever en masse et à vous joindre à nous pour repousser l'envahisseur. Que chaque homme qui peut porter les armes, prenne son fusil, son sabre, ou son mousquet, et se rende à la station la plus proche de la ligne de marche, et il sera immédiatement armé et équipé et opéré dans les rangs de l'armée à laquelle il appartient.

Ceux qui désirent entrer dans la cavalerie ou dans l'artillerie légère, devront se présenter avec leurs propres chevaux, équipés et montés. Ceux qui ne peuvent pas se procurer des chevaux, seront admis dans l'infanterie ou dans l'artillerie de campagne.

Je désire vous assurer que tous les moyens de protection en mon pouvoir seront employés dans votre intérêt à tous.

G. T. BEAUREGARD,
Général de brigade commandant.

LE COMBAT DU GRAND BETHEL.—La version suivante qui nous vient du Nord confirme la victoire des Confédérés au Grand Bethel. La dépêche d'hier annonçant que le général But ler avait fait demander la permission d'enterrer ses morts indique que le nombre en a été plus considérable qu'on ne l'avoué au Nord.

Baltimore, 13 juin.—Le général ayant appris que les *rebelles* fortifiaient avec des batteries le camp du Grand Bethel a neuf milles d'Hampton sur la route de Yorktown, il jugea opportun de les déloger. En conséquence il a opéré hier soir de nuit avec un détachement de la forteresse Monroe et de Newport News.

Vers minuit les zouaves du colonel Duryee et le régiment d'Albany du colonel Townsend ont traversé la rivière à Hampton au moyen de six grandes chaloupes manœuvrées par la brigade navale, et ont pris leur ligne de marche, les premiers étant à deux milles en avance. En même temps le régiment du colonel Bendix et un détachement des régiments du Vermont et du Massachusetts se sont mis en marche de Newport pour se joindre aux troupes parties de la forteresse Monroe au petit Bethel à moitié chemin, entre Hampton et le Grand Bethel. Les zouaves d'A. M.

Le colonel Bendix du régiment allemand arrivas ensuite et prit position à l'embranchement des routes. Les Allemands n'ayant pas compris les signaux dans l'obscurité de la nuit firent feu sur le colonel Townsend qui arrivait en rangs serrés, conduite par le lieutenant Butler, fils et aide de camp du général de ce nom, avec deux pièces d'artillerie. D'autres pensaient que le régiment Townsend fit feu le premier. En tous cas son feu fut sans résultat tandis que celui des Allemands fut fatal, et tua un homme et en blessa plusieurs autres.

Le régiment d'Albany, étant derrière les Allemands, reconnut en s'avançant, aux accoutrements laissés sur la place, que les ennemis supposés étaient des amis. Les zouaves, en entendant le feu, se retournèrent et tirèrent aussi sur les Allemands.

Au point du jour, les régiments des colonels Allen et Harris se mirent en mouvement sur les derrières de la forteresse pour supporter le corps principal.

Ap ès qu'on se fût aperçu de l'erreur commise au Feux Bethel, les batiments de l'endroit furent brulés, et un major et deux sécessionistes émi nents furent faits prisonniers.

Les troupes s'avancèrent alors sur le Grand Bethel, mais *nos trois petites pièces* d'artillerie furent impuissantes à lutter contre les *gros canons rayés* de l'ennemi. La batterie des rebelles était complètement masquée. On ne pouvait pas voir d'hommes, mais seulement les éclairs des coups de feu. Il n'y avait pas moins de 1000 hommes derrière les batteries des rebelles.

Un mouvement bien concerté aurait pu faire emporter la position, mais le général Pierce qui commandait l'expédition, parait avoir perdu la tête, et le régiment de Troy est resté une heure exposé au feu terrible, jusqu'à ce que l'ordre de la retraite ait été donné.

Le lieutenant colonel Grebble qui commandait l'artillerie, a été tué par un boulet de canon. Il avait encloué son canon et *essayait bravement* de faire retirer ses troupes.

Le capitaine George Wilson, du régiment de Troy, après l'ordre donné de battre en retraite, a pris possession du canon et l'a emmené du champ de bataille en faisant emporter aussi le corps de Grebble.

Il y a eu PROBABLEMENT ENVIRON 25 fédéraux tués et 100 blessés.

Le lieutenant Butler mérite les plus grands éloges pour avoir fait enlever les morts et les blessés. (Comment se fait il que depuis on a demandé la permission d'aller enterrer les morts?)

On manifeste la plus grande indignation contre le général Pierce.

Nous recevons de M. J. Ansaldi, de Plaquemines, la lettre suivante relative à la malheureuse affaire dans laquelle il a figuré. D'après ce que nous connaissons du caractère de M. Ansaldi nous sajoutons pleinement foi à la version qu'il donne des faits.

PLAQUEMINES, 12 juin 1861.

A l'Editeur de l'*Abeille*,

Monsieur,

Jeudi, 6 juin 1861, j'étais dans le magasin de S. B. Soirat, il devait midi à peu près, quand mon petit domestique vint me dire qu'un nommé Michel [Xapotille] avait battu les deux employés que j'ai au bac du bayou Plaquemines et qu'il venait me chercher avec un poignard pour me tuer, avait-il dit.

Je partis pour me rendre au ferry afin de savoir ce qui s'était passé. En passant chez MM. Stockeisy et Delavigne je dis à M. Joseph St Dizier de vouloir m'accompagner en lui exposant ce qui se passait. Il vint avec moi et quand nous fumes au ferry je lui dis de m'attendre un instant et j'entrai dans la cabane du ferry où je m'armai d'un pistolet (qui ne l'eût fait exclusivement pour ma défense). Je sortis et nous fûmes environ une quinzaine de pas sur la levée, lorsque le sus dit Michel m'aperçut de la galerie de M. J. B. Lecorgne. Il se dirigea vers moi en me disant: "Ah! c'est vous, monsieur, que je veux voir. Je me suis battu avec vos deux employés et je vais vous couper la gorge." Je vis qu'il avait dans sa manche gauche. Il le déganna de la main droite en s'avançant toujours sur moi. En voyant ce poignard je fus saisi d'épouvante. Je me mis en garde de mon mieux, et je mesure qu'il s'avançait. J'étais près de ma cabane. Je sens St Dizier l'avait sommé plusieurs fois d'arrêter mais il ne fut nullement compte de cet avis. Il n'avait plus de munitions, il fallait me laisser poignarder (et St Dizier ne pouvant le retenir ni l'intimider) ou me mettre sur la défensive. Je fus crisi encore deux fois arrêtez! arrêtez! il n'en fit rien, il fit un mouvement pour m'atteindre avec son arme, j'élançais alors son poignard; prendre le pistolet de ma ceinture et tirer sur lui que l'affaire d'un instant, il tomba frappé.

Je fus me constituer prisonnier. Je ne vous relate, monsieur l'éditeur, que la pure et simple vérité, que l'on peut vérifier par les témoignages écrits de ceux qui étaient sur les lieux.

J'ai si aussi par les témoins que j'était allé chez moi avec le même poignard pour me tuer, en disant qu'il me tuerait d'ici à ce soir.

Je vous prie d'agréer monsieur,
mes sincères salutions.

J. ANSALDI.

CHRONIQUE LOCALE.

Régiment du colonel Marigny.—

L'organisation du régiment marche depuis quelques jours à grande vapeur. Un bataillon complet est déjà formé, et nous avons donné hier la liste des compagnies qui le composent et les noms de leurs officiers. Ce bataillon a procédé hier à l'élection de son major, et son choix est tombé sur M. Beauvais, adjudant-major du régiment des Gardes d'Orléans. Le nouveau major a fait ses preuves de courage dans cinq campagnes en Afrique et en Crimée dans le corps des zouaves, et on a pu juger à l'œuvre tel même ses qualités comme officier instructeur par les résultats merveilleux qu'il a obtenus en quelques mois avec les Gardes d'Orléans. Le colonel Marigny aura sa un auxiliaire précieux.

Plusieurs autres compagnies sont en voie de formation et avant peu l'effectif du Régiment sera complet. Nous donnerons autres les noms de ceux qui ont déjà mis à la patronage d'un nom qui figurait avec les illustrations louisianaises. Leur quartier-général est rue Tchoupitoulas, No 240, et l'honorable officier qui s'occupe d'organiser cette compagnie est un de nos Créoles les plus populaires.

Une autre compagnie se forme par les soins de M. E. pour Lefèvre, dans le but également de s'attacher au même régiment. Le nom seul de M. Le Sère est une recommandation. Ceux qui désirent entrer dans cette compagnie devront s'adresser au bureau du Greffier de la Cour Supérieure.

Bientôt, nous l'espérons, la Louisiane aura un régiment de plus pour la protéger aux frontières.

Economy Native Guard.—La belle compagnie des Economy Native Guard s'est réunie vendredi soir dans la salle de l'Economie, rue des Ursulines, et a élu les officiers suivants:

Capitaine, Henry Key;
1 Lieutenant, Eugène Rapp;
2me Lieutenant, Pierre Gardere;
Sergent-major, Benjamin Xavier;
1er Sergent, Armand Daulet;
2me idito, Aibert Meilleur;
3me idito, Joseph Abeard;
4me idito Auguste Guibert;
Caporal, Fournier, Prosper Avril;
1er idito, Caiste Dupré;
2me idito, Ernest Hewlett;
3me idito, Eugène Berthelot;
4me idito, J. P. Capin.

Le nouveau corps se compose jusqu'à présent de soixante-dix hommes; les officiers ne sont pas inclus dans ce chiffre.

Après que le résultat du scrutin eut été proclamé, le major St Cyr, vétéran de 1815-16, a prononcé quelques chaleureuses paroles qui ont produit une vive impression sur l'auditoire et ont été couvertes d'applaudissements prolongés.

"J'ai vu vos pères sur le champ de bataille de Contmatta, s'est écrié le vieux soldat en terminant; ils ont mis à mal les côtes et j'ai pu admirer leur courage. Souvenez-vous qu'à cette heure on des hordes de barbares nous menacent, la patrie attend de vous les mêmes preuves d'amour et de dévouement."

Incendie dans le Second District.—

Vers minuit, un incendie s'est déclaré dans le magasin de MM. Genslet et Rosenfiel, rue de Chartres, et n'a pas tardé à envahir le magasin de chapellerie de M. Cranmore d'un côté et la cabane de l'encadrure Conti, Cranmore d'un côté et la cabane de l'encadrure Conti, occupée par la manufacture de Labac de M. Farrazin. Le feu a été mis par un incendiaire dans la chambre à vapeur de ce dernier.

Les flammes s'élevaient à une grande hauteur et ont causé de grands ravages, malgré les efforts des pompiers. A une heure du matin, elles avaient été maîtrisées chez M. Paul Boisseau, tailleur, dont les magasins cependant, n'avaient pas encore pris feu. On est parvenu à sauver une partie des marchandises placées au rez de chaussée dans les divers magasins, mais néanmoins la perte sera considérable.

Les Zouaves ramassés à l'angle sont des rues Conti et Vieille Levée sont venus apporter leur concours aux pompiers et ont blessés.

A Pacques on nous allons sonne presse, le feu n'est pas encore éteint, mais on espère s'en rendre maître.

Découverte d'objets volés.—Mary Crawford, domiciliée à l'angle des rues Conti et Tréme, avait amassé et déposé dans sa chambre des morceaux d'orfèvrerie de la Californie, des bagues en diamant, des colliers, des bracelets et des chaînes représentant une valeur de plusieurs mille piastres. Elle croyait que sa petite fortune était en sûreté, mais elle avait compté sans l'esprit entreprenant d'Edward Sewell qui enleva l'or et le reste alla les déposer chez sa mère rue Poydras.

Mary, déçue dans ses espérances de bonheur futur, et ses propres amants à Sewell de se conduite indépendante, fut trouver les MM. Isard et Howard et fut raconte l'affaire.

Sewell, craignant le résultat de la démarche de son amie auprès des officiers, cacha l'or et les bijoux dans un endroit que tous les parfums de l'Arabie ne sauraient parfumer.

M. Isard et son compagnon se mirent en campagne. Jeudi matin, ils rencontrèrent le jeune homme et lui posèrent une à finité de questions plus embarrassantes les unes que les autres. Sewell soutint mordicus qu'il ignorait le vol et ne pouvait donner aucun détail. Les agents le conduisirent au poste où il passa le jour de jeûne et de prière.

Hier matin, le remords jolot à la faim et à la lassitude firent que Sewell laissa sortir de sac une toute partie du chat. A la suite d'un interrogatoire, le chef de police et ses officiers se rendirent chez lui et ouvrirent la malle dont il avait paris dans sa confession; d'or et de bijoux, point.

Le jeune homme joua parfaitement le rôle d'étonné, "je sais volé, je suis volé!" s'écria-t-il; les officiers qui étaient loin de partager son opinion, ne tardèrent pas à le conduire qu'il fallait renoncer à cette petite mascarade—il avoua donc le vol et, dirigé par lui, les agents trouvèrent les plus précieux des objets dont l'absence avait tant fait souffrir Mary.

Sewell est en prison.

Encore les Voleurs!—La bande semble avoir recommencé les opérations; avis au public.

Le capitaine Laurapite, mercredi soir, deux hommes qui essayaient de vint-cdoure dans la maison No 50, rue des Remparts. Il a fait feu sur eux, mais....échappe total.

Incendie.—On a mis le feu, hier matin, à deux heures, chez M. Peter Hollmeyer, rue Espagne, Troisième District.

Les flammes ont été promptement étouffées.

Noyés.— Adrien Quillier, jeune homme de quinze ans, est tombé dans le fleuve, jeudi matin, à sept heures, en face des Magasins Rouge, 2me district, et s'est noyé.

—Hier matin, à cinq heures, un homme dont on ignore le nom, perdit la vie de la même manière, au pied de la rue Washington, Quatrième District.

—M. Sorgure, député de M. Bonet, a pratiqué hier les eaux de Pompe trouve flottant dans le fleuve, au pied de la rue Conti, Troisième District. Le défunt était âgé d'une taille de six pieds, paraissait âgé de quarante ans, et portait un pantalon bleu à rais blanche. On croit que c'était un soldat.

Recorder Bianche.—Pierre Cavara, qu'un affidavit accuse de vol et de larcin, dans la nuit de mercredi à jeudi, ch z M. Jos N. Robert, à l'angle des rues Bienville et Remparts, dans une intention de vol, a été examiné hier. Devant le recorder Blanche qui l'a fait écrouer en attendant l'interrogatoire

George Ellis, accusé par l'officier L. Roux, d'avoir battu et blessé plusieurs nègres appartenant aux maîtres Louis et Washington, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Un jury composé de MM. W. Armstrong, Paul Quey, rouse et J. B. Flotte, propriétaires d'esclaves, a acquitté F. A. Million, accusé de débit de boissons alcooliques à des esclaves.

L'offi ier Joseph s'est plaint d'avoir été assailli par Pat. Foley.

Mme Geo. Wents, accusée d'avoir insulté Mme Gourry, a fourni un cautionnement pour répondre de sa bonne conduite.

Première Cour—Juan Montenegro et son complice, Pierre Capdeveille, ont été condamnés à cinq ans de travaux forcés et mille piastres d'amende; s'ils n'acquittent pas l'amende, ils passeront un an de plus dans l'institution.—Angel Avascal, alias Louis Zepeda, le dénonciateur, a été condamné aux travaux forcés.

Daniel Callaghan, accusé d'avoir tué Matthew Dailey, le 3 février dernier, dans la rue St Thomas, a été mis en liberté, les témoignages à charge n'étant point suffisants pour le faire condamner.

LA GELÉE DANS LES VIGNOBLES FRANÇAIS—La *Gironde* de Bordeaux contient les renseignements suivants sur les effets de la gelée qui a sévi dans le midi de la France.

—La nuit du 5 au 6 de ce mois restera dans le souvenir des habitants de nos contrées, dit l'*Espérance*, de Bayo, comme une des plus funestes à la propriété vinicole: la gelée a, pour ainsi dire, anéanti entièrement les espérances de la récolte. Ici, dans une propriété d'une grande étendue, le regard attristé du propriétaire cherche vainement un seul pied de vigne épargné par le terrible fléau. Là au autre, après avoir constaté qu'il n'aura rien à récolter dans telle pièce, ne trouve que des feuilles noires et desséchées dans telle autre. En somme, dans les plaines et dans les basfonds tout est *complètement détruit*. Les coteaux, où se trouvent comme on le sait les vignes les moins productives, ont été épargnés dans quelques endroits.

Nous ne craignons donc point d'être taxés d'exagération, nous en rapportant aux renseignements qui nous sont parvenus et que nous avons tout lieu de croire exacts, en évaluant aux trois quarts de la récolte la perte totale éprouvée par notre arrondissement.

—Le 6 mai 1861, dit le *Médocain*, marquera comme date néfaste entre toutes dans les annales de la viticulture. De mémoire d'homme, jamais désastre pareil à celui de ce jour ne frappa nos contrées d'une plus profonde, d'une plus légitime désolation.

Si toute volonté préciser les ravages de la gelée pendant la matinée du 6 et des jours suivants, nous prierons le lecteur de jeter les yeux sur la carte de l'arrondissement ainsi de suite avec nous les traces du feau. Le fait a été opéré et parallèlement au cours de la Gironde, on remarque une chaîne de collines ayant deux versants, l'un qui s'incline vers le nord-est, l'autre vers le nord-ouest. Les vignes qui se trouvent situées sur le versant nord-est et sur le sommet des coteaux qui est exposé aux vents du nord, sauf les Palus, qu'on nous dit en avoir été frappées; celles du versant nord-ouest et de l'intérieur ont été abîmées.

Ainsi, le voyageur qui suit la route départementale de Bordeaux à Saint-Vivien, en passant par Blanquefort, Macau, Cussac, Pauillac, Saint Estephe et Saint-Seurin, trouvera partout sur sa gauche des traces du feau; celui qui suivra la route intérieure par Castelnau, Saint Laurent et Lesparre jusqu'à Saint Vivien, ne rencontrera que ruine et désolation.

Saint Vivien, Vensac, Queyrac, Gaillan, Bégadan, Civrac, Lesparre, Saint Germain, Ordonnac, Valeriand, Cissac, Saint Sauveur, Saint Laurent, Cussac, Castelnau, Moulis, Listrac, Soussans, sont littéralement abîmées. Valeyrac Saint Christoly, les hauteurs de Saint Seu in et de Saint Estephe, de Pauillac et de Saint-Julien font exceptions.

Et les effets de ce désastre sont d'autant plus terribles, que la vigne ne se relèvera pas de sitôt de cette rude atteinte. Le dommage de pieds perdus, les autres en demeurant pas de produire, on savait deux ans: tel est du moins l'avis des vignerons.

On peut évaluer les pertes: ici aux 5/6es; là aux 9/10es, ailleurs aux 19/20es, et en certains endroit à aux 99/100es.

Dans les communes les moins maltraitées, on évalue à la moitié de la récolte.

Les sinistrés qui ont atteint le vigne ont proposé que nous saisi forte requête en faveur des vins, principalement en ce qui concerne les Narbonne de 1860, qui ont obtenu de 250 à 270 fr. le tonneau.

Les vins blancs ont été recherchés. Les Chirons ont été payés 425 fr. et les Preignac 450 fr.

Les vins rouges de Quinsac, de 1858, ont été payés 1,000 fr., les Château Belair, meme au même, 3,000 fr. Les paysans de Cissac et Medoc (1859) ont été payés 800 fr., et les bourgeois de Listrac, 1,800 fr.

Il n'y a rien de nouveau pour les attendu. Les 3/6 du Midi restent entre 125 fr. l'hectolitre, et les 5/6 du Nord 150 fr., en hausse de 1 fr.

Les prix de vie d'armagnac ont haussé de 10 fr. et valent 105 fr.

Les taliaa restent cotée de 57 fr. 50 à 65 fr.

FAITS DIVERS.

—Le *Drout* publie les détails suivants sur la tentative d'assassinat dont nous avons parlé dans notre numéro d hier:

"Les époux Lucius descendaient rue de la Santé, 15, à Montmartre (18e arrondissement), ils occupaient une petite maison composée d'un rez de chaussée et d'un premier étage. Le mari, ordonnateur des pompes funèbres, était absent de son domicile au moment où il a commencé sur notre drame. Lucius y fit rentrer de bonne heure pour se reposer.

"S'étant rendu avant hier au marché, Mme Lucius y fit rencontre de Michel Bartholomy, cet ex-fiancé qu'elle connaissait, parce que, une quinzaine d'années auparavant, son mari et elle avaient demeuré sur le même palier que lui.

"Depuis bien longtemps elle l'avait perdu de vue C'et individu la salua et lui demanda des nouvelles de sa santé—Je travaille dans ce quartier, lui dit-il, j'ai conservé souvenir de votre bon visage, et je suis content de vous faire une petite visite—Nous nous ferons un véritable plaisir de vous recevoir, lui répondit Mme Lucius douée d'un excellent cœur, et qui n'avait pas à se plaindre de cet homme, mais ayant été absente de la maison pendant deux années néanmoins vous voir déjeuner à la maison, je serai heureuse de causer avec vous

"Après quelques façons, Bartholomy accepta et reconnaissa son ancienne connaissance chez elle. Après le repas, il demanda si la bonne pouvait aller lui acheter du tabac; elle reçut l'ordre de faire cette commission. Lorsqu'elle fut éloignée, l'ouvrier feignit de dans Lucius la manière dont elle était logée, et sollicita la permission d'examiner son appartement.

"Tandis qu'il était dans l'une des pièces du rez-de-chaussée, la dame eut besoin de monter dans sa chambre à coucher, située au premier étage. Elle en sortit au bout de quelques minutes, et trouva debout devant la porte, par l'escalier, Bartholomy, tenant à la main un poignard.

"C'est Lompe se jeta sur elle et lui porta un coup de son arme qui l'atteignit au dessous du sein gauche. Quoique âgée de cinquante-cinq ans, la dame Lucius, possédait une grande énergie, engagea une lutte avec l'assassin.

"En se débattant sous ses étreintes, elle descendit l'escalier, arrivée au rez de chaussée, elle brisa un carreau de vitre et appela au secours. Elle était parvenue à saisir le poignard, tandis que Bartholomy qui avait dans une de ses mains la petite dague, cherchait à lui couper le dessus du poignet afin de forcer les muscles à se détendre.

"Ne pouvant réussir à lui faire lâcher prise, il la frappa de sa dague au-dessous du sein droit, puis, entendant venir du monde, il s'enfuit et se réfugia dans les combles.

"Le toit étant construit à l'italienne, les combles n'ont pas plus de 80 centimètres de hauteur. Bartholomy y était glissé cependant avec l'espoir de sortir par une lucarne qu'il avait aperçue. Bientôt il reconnut que cette lucarne était grillée. Désespérant alors de se sauver et se voyant au moment d'être pris, il se porta chez un voisin de peu d'argent dans la poitrine, il tomba sans vie sur le sol.

"Avant de ce qui se passait, M. Lafontaine, commissaire du quartier Clignancourt, accourut accompagné du docteur Cadet.

"Des secours furent donnés d'abord à Mme Lucius. L'état de cette dame est très grave et on ignore si elle pourra être sauvée.

"On a trouvé sur l'assassin le poignard dont il s'était servi et une gaine; lequel une gaine en cuir avait été adaptée intérieurement en haut de son pantalon; cette gaine était fixée par un crochet. Il avait une serpillière comme les ouvriers qui vont à leur travail; elle contenait des bouteilles de vin rouge, et semblables à ceux que les malfaiteurs emploient pour l'effraction; il est probable que le vol était le motife qui l'avait poussé à l'assassinat.

"Une perquisition opérée à son domicile y a fait découvrir une autre dague fortement tachée d'un sang déjà ancien. On soupçonne que Bartholomy a commis antérieurement quelque crime resté inconnu, et des investigations vont être faites à cet égard.

ROUEN.—On mande de Saint-Pétersbourg, le 30 mai, à l'Office correspondance:

"Nous avons reçu ces jours ci quelques renseignements sur les soulèvements de paysans dans plusieurs localités, et notamment à Perm et à Kazan.

"Dans plusieurs localités, les paysans se soulèvent au cri de Vive la liberté! Ils s'insurgent par districts entiers, se rendent dans les lieux désignés d'avance pour leur réunion et livrent combat aux troupes de Sa Majesté Impériale.

"A Kazan, ils ont attaqué la maison du gouverneur militaire. Un officier en congé a app is à quelques centaines de paysans la manière de manœuvrer et de combattre; il leur a distribué des armes soustraites aux soldats, et cette bande a déjà réussi à faire fuir la garnison de Kazan.

"Les troupes ont dû prendre d'assaut la ville de Spask dans le même gouvernement.

"Les paysans ne traînent nulle part leurs seigneurs au gibet, comme cela se pratiquait du temps de Catherine II sous la révolutionnaire Pouchatschef, mais ils s'emparent de leurs familles et les renferment, en les nourrissant convenablement.

"Dans les établissements et fabriques de Perm, 40,000 ouvriers se sont soulevés; ils se sont rendus maîtres du camp entouré d'un fossé et l'ont fortifié. La troupe sura beaucoup de peine à les disperser."

(Correspondance Bullier)

—On mande de la Suisse orientale à la *Gazette d'Augsbourg*: Des incendies de Glaris ayant tenu de tous les côtés dans nos contrées, le désagrement d'être provisoirement interdés du côté d'